

Compte-rendu de réunion de la Commission Technique Départementale CycloSPORT UFOLEP du CHER du vendredi 26 avril 2019

Membres de la Commission Technique Départementale CycloSPORT :

Yves AURAT (SLD Fussy) – Gilles BIEMMI (US Méreau) – Franck CABELLO (Levet TT)
Hervé DAVID (UC Mehun) – Frédéric DELANOUE (Levet TT) – Xavier DESSACHY (ASEAB)
Aurélien FOLTIER (VC Sancerrois) – Didier GUÉRIN (ASLD Saint-Doulchard)
Éric MADER (Cyclisme en Haut-Berry) – Roland MARTINAT (ECOM)
Alain MIHIET (Cher UFOLEP/USEP) – Laurent MOUSSY (Team Vélo Bourges)
Philippe PARIS (SLD Fussy) – Jean-Paul PERRUCHE (US Méreau)
Yvan SAVINA (Team Vélo Bourges) – Cédric THURIOT (CC Vierzon)
Gilles VERDENAL (CC Savigny-en-Septaine)

Présents : (Feuille de présence jointe en annexe 1)

Yves AURAT (SLD Fussy) – Gilles BIEMMI (US Méreau) – Franck CABELLO (Levet TT)
Hervé DAVID (UC Mehun) – Frédéric DELANOUE (Levet TT)
Aurélien FOLTIER (VC Sancerrois) – Didier GUÉRIN (ASLD Saint-Doulchard)
Roland MARTINAT (ECOM) – Alain MIHIET (Cher UFOLEP/USEP)
Laurent MOUSSY (Team Vélo Bourges) – Philippe PARIS (SLD Fussy)
Jean-Paul PERRUCHE (US Méreau) – Yvan SAVINA (Team Vélo Bourges)
Cédric THURIOT (CC Vierzon) – Gilles VERDENAL (CC Savigny-en-Septaine)

Absent(s) excusé(s) : Xavier DESSACHY (ASEAB)

Éric MADER (Cyclisme en Haut-Berry)

🚦 Ordre du jour :

1. Étude des demandes de descente catégorie
2. Informations et questions diverses.

1. Examen des demandes de changement de catégorie

Le Responsable de la CTD, Alain MIHIET remercie de leur présence les membres de la CTD.

Trois commissions de changement de catégorie auront lieu pour la saison 2019. Le 18 janvier 2019 pour les + 60ans et 4^{ème} catégorie A, le 26 avril 2019 et le 14 juin 2019 pour les autres catégories.

Rappel des conditions :

- Tout cycloportif qui souhaite faire une demande de descente de catégorie, devra avoir participé à un minimum de 5 compétitions dans sa seule catégorie (dont 3 au minimum effectuées dans le Cher)
- Pour les demandes de changement de catégorie qui auront lieu lors de la 1^{ère} commission de descente (en avril), un minimum de 5 épreuves dans sa seule catégorie (dont 3 au minimum effectuées dans le Cher) sera également nécessaire dans les conditions suivantes :
 - seront prises en compte, 3 compétitions de la fin de saison précédente + 2 compétitions au minimum et obligatoires depuis le début de la saison en cours.

Les demandes de changement de catégorie suivantes ont été étudiées par les membres de la Commission :

- COURTILLET Guy (US Mereau) 3^{ème} catégorie → 4^{ème} catégorie : **Acceptée (*)**
- CHOLLET Nicolas (ECOM) 3^{ème} catégorie → 4^{ème} catégorie : **A réétudier en Juin 2019 sous réserve d'un minimum de participation.**
- DUMAS Serge (CSLG St Amand) 3^{ème} catégorie → 4^{ème} catégorie : **Acceptée (*)**
- POURTIER Michel (VC Sancerrois) 4^{ème} catégorie **A** → 4^{ème} catégorie **B** : **Refusée**
- GUILLANEUF Christopher (ASLD St Doulichard) 3^{ème} catégorie → 4^{ème} catégorie : **Acceptée (*)**
- RENAUD Michel (AC Haut Berry) 2^{ème} catégorie → 3^{ème} catégorie : **Refusée**
- ALLOUETTEAU Vincent (VC Sancerrois) 1^{ère} catégorie → 2^{ème} catégorie : **Acceptée (*)**
- JUBLOT Geoffrey (VC Sancerrois) 1^{ère} catégorie → 2^{ème} catégorie : **Acceptée (*)**

- DELANOUE Frédéric (LEVET TT) 1^{ère} catégorie → 2^{ème} catégorie : **Acceptée** (*)
- DESSACHY Xavier (ASEA BOURGES) 3^{ème} catégorie → 4^{ème} catégorie : **Acceptée** (*)

(*) Les demandes **Acceptées** prendront effet à partir du **samedi 4 mai 2019**, les conditions seront effectives jusqu'au **Samedi 3 Août 2019** inclus conformément au § (Art 9-4), la commission se garde le droit d'appliquer le § (Art 9-2).

Yves AURAT (Responsable des cartes cyclo sport) adressera un courrier au Responsable de club et au cyclo sportif pour notifier sa descente avec un rappel particulier du § 9 du Règlement Particulier de la Commission Technique Départementale Cyclo Sport du Cher.

Rappel du Règlement Particulier de la CTD 2019

9 – CHANGEMENT DE CATEGORIE :

IMPORTANT : La rétrogradation d'un cycloportif doit représenter la constatation avérée d'une difficulté durable à suivre le rythme du peloton dans sa catégorie. Celle-ci n'est pas faite pour permettre à un coureur de descendre sous prétexte de manque de résultats, **pour briller dans la catégorie inférieure en trustant les podiums.**

9 – 1 : CONDITIONS

- a) Tout cycloportif qui souhaite faire une demande de descente de catégorie, devra avoir **participé à un minimum de 5 compétitions** dans sa seule catégorie (**dont 3 au minimum effectuées dans le Cher**)
- b) Pour les demandes de changement de catégorie qui auront **lieu lors de la 1^{ère} commission de descente (en avril)**, un minimum de 5 épreuves dans sa seule catégorie (dont 3 au minimum effectuées dans le Cher) sera également nécessaire dans les conditions suivantes :
 - seront prises en compte, 3 compétitions de la fin de saison précédente + **2 compétitions au minimum et obligatoires** depuis le début de la saison en cours.
- c) **Quel que soit l'âge**, toutes les descentes de catégories seront étudiées par la CTD.
Exp : un coureur de 65 ans ou plus monté en "4^{ème}a" en cours de saison devra faire une demande de descente s'il souhaite réintégrer la catégorie "4^{ème}b".
Cette disposition ne sera pas appliquée pour les cycloportifs de plus de 60 ans qui redescendent automatiquement de 1^{ère} catégorie (Cf. § 9-3/ a)

La demande de changement de catégorie sera effectuée sur l'imprimé réglementaire en vigueur. Le cycloportif présentera un rapport de motivation circonstancié ainsi que les résultats obtenus au cours de ses participations.

Cette demande devra être visée par le responsable de son club avant d'être adressée à la Commission Technique Départementale.

9 – 2 : SUPERIORITE MANIFESTE

L'application de la supériorité manifeste sera effective lorsque le cycloportif ayant déjà été averti par courrier est récidiviste.

Rappel du Règlement Particulier de la CTD 2019 (suite)

9 – 3 : CATEGORIE DES 60 ANS ET PLUS

- a) Un cycloportif de 2^{ème} catégorie de plus de 60 ans **qui accèdent en cours de saison à la 1^{ère} catégorie**, redescendra automatiquement la saison suivante en 2^{ème} catégorie.
- b) **Avant le 15 Janvier** de chaque année, tout cycloportif de 60 ans et plus pourra présenter une demande de changement de catégorie.
Cette demande fera l'objet d'une étude par la Commission Technique Départementale qui statuera.

9 – 4 : CONSEQUENCES D'UNE DESCENTE DE CATEGORIE

Nouvelle disposition : Rappel du règlement Régional

Tous coureurs dont la demande de descente aura été acceptée par la CTD montera systématiquement en catégorie supérieure s'il gagne dans les 3 mois qui suivent cette descente.

Cette disposition s'appliquera pour les catégories : 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}a et 4^{ème}b, y compris pour les plus de 60 ans pour lesquels la prise en compte effective sera la première compétition de la nouvelle saison sur route.

Cette disposition ne sera pas appliquée pour les cycloportifs de plus de 60 ans qui redescendent automatiquement de 1^{ère} catégorie (Cf. § 9-3/ a)

2. Informations diverses

- **Examen des demandes de changement de catégorie le vendredi 14 juin 2019 :**

La demande est à faire **avant le mercredi 12 juin 2019** exclusivement sur le formulaire réglementaire en vigueur sur le site Velo18 rubrique CYCLISME – UFOLEP 18 dûment renseigné (voir annexe 2).



The screenshot shows a website navigation menu with two buttons: 'ADMINISTRATION' and 'Formulaires'. The 'Formulaires' button is highlighted with a red border. Below the menu is a banner for the 'Demande de changement de catégorie' form. The banner includes a thumbnail of the form, the title 'Demande de changement de catégorie', and the text: 'Toute demande de changement de catégorie ne sera prise en compte seulement si cette demande est effectuée sur le document en vigueur et signée par le responsable du club.' There are also icons for a Word document and a PDF document.

Aucune demande ne sera prise en considération sur un autre document.

Les demandes de changement de catégorie seront étudiées lors de la réunion du vendredi 14 juin 2019 si les conditions du § 9-1) du Règlement Particulier de la CTD du Cher sont remplies.

3. Nécrologie

Le Responsable de la commission technique Alain MIHIET ainsi que la commission cyclo sport honore la mémoire de Mr Levrey Michel (Président de l'AS Denison) ainsi que de Mr Boyard Bruno (coureur de l'ASEAB Bourges) disparu ce mois-ci.

4. Bilan début de saison

A ce jour, 9 épreuves ont été organisées avec une participation totale de 1545 concurrents soit une moyenne de 171 coureurs par épreuves contre 135 en 2018 à la même époque.

En première catégorie, nous enregistrons également une augmentation du nombre de participants. Une moyenne de 35 coureurs par épreuves contre 22 en 2018 à la même époque.

Conclusion, pour le début de saison 2019, nous enregistrons une augmentation de 22% de la participation sur nos épreuves.

5. Organisation des compétitions

Il est rappelé aux organisateurs qu'un **véhicule de fin de course** est indispensable sur les circuits qui développent plusieurs kilomètres afin d'assurer la sécurité et/ou le transport des coureurs ayant été victimes d'un incident mécanique.

Fin de séance.

Prochaine réunion de la CTD :

- Vendredi 14 juin 2019 à 18h30 à l'UFOLEP du Cher, 5 rue Samson – BOURGES.

+ Ordre du jour :

1. Étude des demandes de changement de catégorie
2. Informations et questions diverses.

Le Secrétaire adjoint

Cédric THURIOT

Le Responsable de la Commission Technique
Départementale Cyclo sport UFOLEP du CHER

Alain MIHIET

Annexe - 1 -

COMMISSION TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE
CYCLOSPORT UFOLEP DU CHER 2018 - 2019

FEUILLE DE PRÉSENCE
RÉUNION DU 26/04/2019

NOM	Prénom	CLUB	Emargement	Absent	Excusé	Non excusé
AURAT	Yves	SLD FUSSY				
BIEMMI	Gilles	US MÉREAU				
CABELLO	Franck	LEVET TT				
DAVID	Hervé	UC MEHUN				
DELANOUE	Frédéric	LEVET TT				
DESSACHY	Xavier	ASEA BOURGES	-----	X	X	
FOLTIER	Aurélien	VC SANCERROIS				
GUERIN	Didier	ASLD ST DOULCHARD				
MADER	Éric	CYCLISME EN HAUT BERRY	-----	X	X	
MARTINAT	Roland	ECOM				
MIHIET	Alain	CHER UFOLEP/USEP				
MOUSSY	Laurent	TEAM VELO BOURGES				
PARIS	Philippe	SLD FUSSY				
PERRUCHE	Jean-Paul	US MÉREAU				
SAVINA	Yvan	TEAM VELO BOURGES				
THURIOT	Cédric	CC VIERZON				
VERDENAL	Gilles	CC SAVIGNY EN-SEPTAINE				
TOTAL				2	2	0